

**Éducation, Citoyenneté et Jeunesse  
Manitoba**

Rapport annuel  
2006-2007





---

**BUREAU DU MINISTRE,  
ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE**

Bureau 168  
Palais législatif  
Winnipeg (Manitoba) CANADA  
R3C 0V8

Son Honneur l'honorable John Harvard, C.P., O.M.  
Lieutenant-gouverneur du Manitoba  
Palais législatif, bureau 235  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Votre Honneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba pour l'exercice clôturé le 31 mars 2007.

Veillez recevoir, Votre Honneur, mes respectueuses salutations.

Le ministre,

Original signé par *Peter Bjornson*

Peter Bjornson





Sous-ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse  
Bureau 156  
Palais législatif  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8  
CANADA

Monsieur Peter Bjornson  
Ministre d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse  
Palais législatif, bureau 168  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007.

Au cours de l'année 2006-2007, le ministère a continué à collaborer avec ses partenaires afin d'offrir des programmes d'éducation et de perfectionnement professionnel pertinents, stimulants, de haute qualité et adaptés aux besoins de tous les jeunes et les étudiants du Manitoba. Je souhaite attirer votre attention sur certaines des activités et des réalisations saillantes de l'année.

Afin de soutenir la mise en œuvre et la prestation de stratégies et de programmes éducatifs efficaces, le ministère :

- a amélioré le soutien offert à 21 écoles communautaires de quartiers défavorisés, qui mettent l'accent sur la participation des parents et de la collectivité;
- a signé un protocole d'entente avec l'Institut collégial R.-D.-Parker et le District scolaire de Mystery Lake pour améliorer le taux d'obtention de diplômes des élèves de l'Institut;
- a continué à soutenir et à améliorer le Plan d'action sur l'éducation autochtone, a mis en œuvre la première année du Programme favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones dans trois écoles publiques et dans trois écoles de Premières nations, et a participé à des discussions avec des écoles de Premières nations, le Manitoba First Nations Education Resource Centre et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien en vue d'offrir des possibilités d'apprentissage professionnel partagées;
- a continué à soutenir l'éducation en matière de développement durable (EDD) en intégrant aux programmes d'études actuels les principes et les pratiques de l'EDD, en trouvant des ressources éducatives et en offrant des possibilités d'apprentissage professionnel;
- a étendu les pratiques d'évaluation en instaurant, à l'échelle de la province, une évaluation formative des compétences en lecture et en écriture des élèves de 8<sup>e</sup> année et des compétences en mathématiques et de l'engagement des élèves de 7<sup>e</sup> année, et en assurant un suivi du ministère une fois les résultats des évaluations rendus publics;
- a établi un continuum faisant office de cadre pour l'évaluation du niveau de compétences des élèves en technologie de l'information et des communications;
- a offert, au moyen d'un partenariat renouvelé avec le gouvernement du Canada pour l'enseignement du français, un financement durable pour l'enseignement du français aux minorités francophones en vue d'améliorer l'enseignement des cours de français de base et la revitalisation des programmes d'immersion française;

- a continué à pourvoir aux besoins éducatifs des élèves ayant des besoins spéciaux en établissant une réglementation et des services de soutien appropriés pour les programmes d'éducation, en soutenant la pratique et l'apprentissage professionnels, et en augmentant le financement à l'intention des élèves ayant des besoins spéciaux;
- a continué à élaborer un nouveau programme d'études en art, à soutenir les programmes parascolaires d'enrichissement artistique et musical, et à promouvoir les carrières liées aux secteurs des arts et de la culture;
- a continué à offrir un soutien financier aux programmes d'alphabétisation précoce et aux programmes consacrés aux premières notions de calcul, ainsi qu'un soutien aux évaluations formatives et aux programmes d'études en lecture, écriture et calcul;
- a continué à soutenir l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel;
- a continué à soutenir l'élaboration des programmes d'études en donnant la priorité à l'élaboration et au renouvellement des programmes d'études en arts, en sciences humaines, en sciences, en éducation physique et en éducation à la santé (en collaboration avec les partenaires du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens).

Afin de favoriser les milieux et les programmes sûrs et propices à l'apprentissage, le ministère :

- a offert un financement aux divisions scolaires en appui aux projets de préparation à l'école et de développement du jeune enfant, et a appuyé la mise en œuvre de Triple P – Pratiques parentales positives;
- a offert un financement et a élaboré des programmes favorisant l'engagement des élèves au niveau intermédiaire (de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année), plus particulièrement les programmes favorisant l'apprentissage expérientiel;
- a mis l'accent sur le rôle important de l'éducation pour préparer les jeunes aux responsabilités liées à la vie dans une société démocratique, diversifiée et durable, au moyen de forums pour les jeunes et en appuyant le Conseil consultatif de la jeunesse;
- a favorisé le perfectionnement de carrière chez les jeunes (en mettant l'accent sur les élèves des années intermédiaires) en leur fournissant des renseignements sur une gamme complète de programmes de perfectionnement de carrière, et a élaboré deux cours de perfectionnement de carrière en 11<sup>e</sup> et en 12<sup>e</sup> année pour compléter ceux déjà offerts en 9<sup>e</sup> et en 10<sup>e</sup> année;
- a amélioré les programmes destinés à la jeunesse en collaborant avec les services participants d'Enfants en santé Manitoba pour coordonner les programmes jeunesse, en augmentant et en améliorant les programmes destinés aux jeunes en transition et à risque, et en continuant à collaborer avec Service Canada pour accroître la gamme de services et de programmes offerts aux jeunes du Manitoba;
- a fait la promotion de choix de vie sains en appuyant le nouveau programme d'éducation physique et d'éducation à la santé, en mettant en œuvre les recommandations du *Rapport du groupe de travail Des enfants en santé, pour un avenir en santé*, et en continuant à participer au consortium mixte pancanadien pour la santé en milieu scolaire du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada);
- a mis en œuvre le plan d'action pour l'enseignement de l'anglais comme langue seconde (maintenant appelé anglais langue additionnelle) et le plan d'action pour la diversité et l'équité en éducation;
- a continué à collaborer avec ses partenaires, en particulier le programme Sécurité à l'école Manitoba, pour appuyer la *Charte de la sécurité dans les écoles*.

Le ministère a également travaillé au maintien et au renforcement de l'infrastructure pour appuyer les programmes destinés aux écoles et aux jeunes des façons suivantes :

- en collaborant avec des partenaires pour étudier les questions d'éducation en milieu rural, surtout dans les régions qui connaissent une baisse du nombre d'inscriptions;
- en offrant des possibilités d'apprentissage professionnel liées aux évaluations formatives, qui intègrent des perspectives autochtones, l'éducation en matière de développement durable, l'éducation à la citoyenneté, et en augmentant le financement offert aux divisions scolaires pour le perfectionnement professionnel;
- en continuant à soutenir la planification scolaire et divisionnaire et en liant les plans du ministère, des divisions scolaires et des écoles;
- en mettant en œuvre le Programme de financement des immobilisations pour les écoles et en mettant l'accent sur la planification pluriannuelle, l'utilisation des bâtiments scolaires à diverses fins (par ex. : à des fins communautaires) et l'introduction d'éléments de construction écologiques;
- en continuant à financer les écoles en fonction du taux de croissance de l'économie, en améliorant la distribution équitable des fonds publics et en soutenant les efforts des divisions scolaires relatifs à la mise en œuvre des budgets sommaires;
- en continuant à collaborer avec le groupe de travail sur la pension de retraite des enseignants à propos de questions importantes pour les enseignants en poste et retraités;
- en continuant à collaborer avec le Comité sur la formation des enseignants et les brevets d'enseignement et à lui apporter son soutien;
- en continuant à soutenir les efforts du Centre des manuels scolaires du Manitoba visant à fournir du matériel scolaire et d'autres ressources aux écoles manitobaines de façon efficace et économique;
- en élaborant et en mettant en œuvre une stratégie de renouvellement des ressources humaines au sein du ministère, en insistant particulièrement sur des plans de croissance professionnelle pour le personnel;
- en continuant à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie d'éducation internationale.

Enfin, le ministère a continué à mettre en pratique la prise de décisions éclairées et justifiées :

- en améliorant les pratiques de gestion de l'information grâce à une collaboration avec des partenaires externes (comités consultatifs sur la gestion de l'information des écoles) afin de déterminer des méthodes efficaces et à valeur ajoutée, et avec des partenaires internes (comité directeur de la gestion de l'information et Technologies de l'information et des communications du Manitoba) afin de planifier et de mettre en œuvre des méthodes plus efficaces;
- en utilisant la recherche dans le processus de prise de décisions au moyen d'un appui continu au Réseau des recherches en éducation au Manitoba dans ses efforts pour établir des liens entre les chercheurs et les praticiens;
- en faisant la promotion de la recherche et de l'évaluation liées à l'éducation en matière de développement durable en collaborant avec des partenaires externes (par ex. : la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, l'Institut international du développement durable et le Conseil des ministres de l'Éducation [Canada]).

Le ministère a continué à consulter largement les partenaires du milieu de l'éducation et à profiter de leurs suggestions.

C'est pour moi un honneur et un privilège de présenter ce rapport qui résume le précieux travail accompli par tant d'employés et de partenaires du ministère en 2006-2007.

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

Le sous-ministre,

Original signé par Gerald Farthing

Gerald Farthing

